

Maison des sapeurs-pompiers

32 rue Bréguet
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 18 18
Fax : 01 49 23 18 19

Le Président

à

Monsieur Stéphane BOUVIER
TEAM BS AVENTURE
CSP BEAUNE
3 impasse Yves Bertrand Burgalat
21200 BEAUNE

Paris, le 22 février 2021

GA/MS/MC n°2020/416

Monsieur, *Cher Stéphane,*

Depuis 2016, date du lancement de l'opération « Pompy », votre association TEAM BS AVENTURE et vous-même avez apporté votre soutien à celle-ci, permettant ainsi la remise d'un nombre non négligeable de peluches aux SDIS de la Côte d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Ainsi, en 2017 puis en 2018 et 2019, l'achat de 1000 peluches a pu être financé grâce à l'action de votre association. Et l'an passé, ce sont 1 700 peluches que vous et votre association avez offert.

Je tiens personnellement à vous remercier de votre investissement dans la promotion de cette opération.

Je vous confirme l'accord de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour la promotion de l'opération « Pompy » par votre association TEAM BS AVENTURE dans le respect de la marque Pompy, de l'image et des valeurs républicaines de solidarité, d'entraide des sapeurs-pompiers de France.

A cette fin, vous pouvez promouvoir l'opération dans les supports et les médias de votre choix, sur la base des éléments et supports de communication que nous vous remettons.

Vous trouverez ci-joint une lettre d'accréditation vous permettant dans ce cadre de vous présenter aux entreprises que votre association souhaite solliciter.

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer une fois par an des actions que votre association aura mené.

Cette accréditation est valable jusqu'au 31/12/2022, nous permettant ainsi de réfléchir ensemble au schéma de promotion de l'opération le plus pertinent pour l'avenir pour votre association et notre réseau associatif.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma respectueuse considération.

*Bonne et merci pour cet engagement.
Félicitations et tout bon soutien
à la "Jean".*


Grégory ALLIONE

ACCREDITATION A L'UTILISATION DE LA DENOMINATION « POMPY » ET A LA PROMOTION DE L'OPERATION

Années 2021-2022

La FNSPF regroupe depuis 1882, les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, jeunes ou anciens, sapeurs-pompiers privés mais aussi personnels administratifs, techniques et spécialisés des services départementaux d'incendie et de secours. Elle réunit aujourd'hui 278 000 adhérents au travers de 7 000 amicales, de 97 unions départementales, 4 associations ultramarines et 13 unions régionales de sapeurs-pompiers ainsi que de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP), et de la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Elle a pour principale mission de regrouper et d'assurer la représentation, la défense des droits et intérêts, de l'image des sapeurs-pompiers de France et des valeurs partagées au sein de la communauté des sapeurs-pompiers.

Elle assure également un rôle primordial dans le domaine de la solidarité au bénéfice des sapeurs-pompiers et de leurs familles, et participe au développement d'une véritable culture de sécurité civile dans la société (promotion des formations aux gestes qui sauvent notamment).

Depuis 2016, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France propose, aux personnes physiques et aux entreprises, l'achat de peluches dénommées « Pompy », dans l'objectif d'équiper un nombre maximum de véhicules de secours des SDIS de la peluche Pompy.

Cette peluche est remise aux enfants victimes d'un accident. Elle permet de rassurer les enfants et de faciliter leur prise en charge par les sapeurs-pompiers.

Les entreprises peuvent ainsi financer directement l'achat de peluches par le fonds de dotation Sapeurs-Pompiers de France, bénéficiant ainsi d'une réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés.

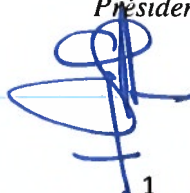
Stéphane BOUVIER, sapeur-pompier professionnel, soutient, via son association TEAM BS AVENTURE, cette opération depuis sa création.

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France confirme par la présente l'autorisation dont dispose l'association TEAM BS AVENTURE à promouvoir l'opération « Pompy », via le fonds de dotation Sapeurs-Pompiers de France.

Fait à Paris le 22 février 2020

Grégory ALLIONE

Président



1